



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sida

Question écrite n° 23233

Texte de la question

M. Alfred Recours appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale au sujet de la politique de prévention et de lutte contre le sida. A l'heure actuelle, le nombre de personnes vivant avec le VIH augmentent. Or il semblerait que les financements accordés aux associations soient réduits sans concertation. Ces associations, auxquelles ont été confiées les missions de prévention du sida et de prise en charge sociale et médicale de ces personnes, se trouvent confrontées à une demande accrue de service et d'actions avec des moyens financiers plus limités. Par ailleurs, il semblerait que ces mêmes financements soient versés avec d'importants retards, ce qui pose des problèmes de gestion et de fonctionnement. Il lui demande, en conséquence, de bien vouloir lui faire connaître les mesures envisagées.

Données clés

Auteur : [M. Alfred Recours](#)

Circonscription : Eure (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23233

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et action sociale

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 décembre 1998, page 6924